

TDDO — Transition Durable & Digitale des Organisations

Évaluation des Propriétés — Secteur Agro-Industriel

Master PI2A — Université de Bordeaux | Rémy Juston-Coumat 2025-2026

88/100

Score Global TDDO

La proposition de KASNASS est une démarche RSE très solide et bien structurée pour une PME de l'agro-industrie. Elle intègre de manière pertinente les trois piliers ESG, anticipe les exigences réglementaires et utilise le digital comme levier d'efficacité. L'approche est holistique, couvrant l'environnement, le social, la gouvernance, la transformation digitale et la souveraineté alimentaire, avec des objectifs chiffrés et des actions concrètes.

Proposition soumise

Auteur : Kasmaël DASSI — KASNASS

Email : dassikasmael@gmail.com

Date : 27 février 2026

Axe principal : RSE & ESG

Titre :

mise en place d'un RSE dans notre PME DE PRODUCTION d'infusion de thé de tisane et de boison aromatique

Description :

Dans une logique de performance durable et d'anticipation réglementaire, la PME KASNASS, spécialisée dans la production d'infusions et tisanes en Lot-et-Garonne, met en œuvre un plan d'action RSE structuré sur trois ans. Cette démarche vise à renforcer la compétitivité de l'entreprise tout en réduisant son impact environnemental, en améliorant sa performance sociale et en consolidant sa gouvernance.

Sur le plan environnemental, l'entreprise réalisera un bilan carbone complet (scopes 1, 2 et 3) selon la méthodologie de l'ADEME afin d'identifier ses principaux postes d'émissions. Les actions prioritaires porteront sur l'éco-conception des emballages (réduction du grammage carton, étude d'alternatives à l'aluminium, utilisation d'encre végétales), l'optimisation énergétique (éclairage LED, contrat d'électricité verte, maintenance préventive), ainsi que l'amélioration de la logistique pour réduire les transports. La valorisation des déchets végétaux via compostage ou méthanisation permettra également de diminuer le gaspillage matière. Les objectifs fixés à horizon 2029 sont une réduction de 20 % des émissions de CO₂, par tonne produite, une baisse de 15 % de la consommation énergétique et une diminution de 30 % des plastiques utilisés.

L'axe social vise à améliorer durablement les conditions de travail et la cohésion interne. Un diagnostic ergonomique des postes sera réalisé afin de limiter les troubles musculosquelettiques et réduire le taux de fréquence des accidents du travail de 30 %. L'entreprise s'engage à maintenir un index égalité femmes-hommes supérieur à 85/100 et à déployer des formations annuelles de sensibilisation aux enjeux RSE pour l'ensemble des salariés.

Sur le plan de la gouvernance, KASNASS mettra en place un comité RSE interne chargé du pilotage stratégique et du suivi des indicateurs de performance. Une charte éthique fournisseurs sera instaurée et des audits annuels garantiront la conformité aux exigences de la Loi EGAlim. Un rapport RSE annuel structuré selon les standards GRI assurera la transparence des engagements et la conformité aux exigences européennes, notamment la directive Green Claims.

Le digital constituera un levier d'innovation et d'efficacité. L'entreprise prévoit l'intégration progressive d'outils d'intelligence artificielle pour la prévision de la demande, l'optimisation des stocks et la réduction du gaspillage matière. Une étude de faisabilité sera menée pour évaluer l'intérêt d'une solution blockchain destinée à renforcer la traçabilité des filières. Par ailleurs, un e-commerce responsable sera développé en veillant à l'optimisation logistique et à la sobriété numérique.

Enfin, la démarche contribuera à la souveraineté alimentaire par le renforcement des partenariats avec des producteurs locaux de plantes aromatiques en Nouvelle-Aquitaine. Des contrats pluriannuels sécuriseront les approvisionnements et soutiendront l'économie territoriale, avec un objectif d'augmentation de 15 % de la part d'approvisionnement local d'ici 2029.

Ainsi, le plan d'action RSE de KASNASS transforme la responsabilité sociétale en véritable levier stratégique de résilience, d'innovation et de compétitivité durable.

Évaluation par axe TDDO

RSE & ESG

23/100 — EXCELLENT

L'approche RSE est exemplaire, couvrant les trois piliers ESG avec des actions très concrètes et chiffrées. L'éco-conception, l'optimisation énergétique, la valorisation des déchets, l'amélioration des conditions de travail et la mise en place d'un comité RSE démontrent une compréhension approfondie des enjeux. L'objectif d'un index égalité F/H supérieur à 85/100 est ambitieux et pertinent. L'absence de greenwashing est assurée par l'engagement à utiliser des données vérifiées et le reporting GRI.

Points forts :

- ' Bilan carbone complet (scopes 1, 2, 3) avec méthodologie ADEME
- ' Actions concrètes d'éco-conception (emballages, encres végétales)
- ' Objectifs chiffrés de réduction CO2, consommation énergétique et plastiques
- ' Diagnostic ergonomique et réduction des accidents du travail
- ' Maintien index égalité F/H > 85/100 et formations RSE
- ' Mise en place d'un comité RSE interne

Points à améliorer :

- ' Préciser les actions pour la biodiversité au-delà de la valorisation des déchets végétaux (ex: protection des pollinisateurs, agroécologie pour les fournisseurs)
- ' Détailler les actions spécifiques pour la gestion de l'eau, un enjeu clé pour l'agriculture.

Conformité Réglementaire

24/100 — EXCELLENT

La proposition démontre une excellente anticipation réglementaire, notamment avec l'adoption des standards GRI pour le rapport RSE, alignée sur les exigences de la CSRD et la directive Green Claims. La mention des audits EGalim pour les fournisseurs est très pertinente. L'entreprise se positionne favorablement pour les futures échéances réglementaires applicables aux PME. L'engagement pour un bilan carbone complet est une base solide pour les ESRS E1.

Points forts :

- ' Rapport RSE structuré selon les standards GRI (double matérialité implicite)
- ' Anticipation de la directive Green Claims (communication basée sur données vérifiées)
- ' Audits annuels pour la conformité EGalim
- ' Bilan GES scope 1,2,3 conforme aux exigences CSRD/ESRS E1

Points à améliorer :

- ' Expliciter la veille réglementaire sur l'Omnibus Package CSRD et les seuils pour PME/VSME
- ' Considérer l'ISO 14001 pour structurer le Système de Management Environnemental, en complément du bilan carbone.

L'intégration du digital est bien pensée, avec des applications concrètes de l'IA pour l'optimisation des processus et la réduction du gaspillage. L'étude de faisabilité pour la blockchain est une excellente initiative pour la traçabilité. La mention de la sobriété numérique pour l'e-commerce est un point fort, démontrant une conscience de l'empreinte carbone du numérique. Cependant, des détails sur la frugalité digitale (Edge AI vs Cloud) et l'empreinte carbone numérique sont à approfondir.

Points forts :

- ! Utilisation de l'IA pour prévision de la demande, optimisation des stocks et réduction du gaspillage
- ! Étude de faisabilité pour la blockchain pour la traçabilité
- ! Développement d'un e-commerce responsable avec optimisation logistique et sobriété numérique

Points à améliorer :

- ! Détailler les mesures concrètes de sobriété numérique au-delà de l'e-commerce (ex: gestion du parc IT, choix des infrastructures cloud)
- ! Explorer l'application de la frugalité digitale (Edge AI) pour réduire l'empreinte carbone des outils IA.
- ! Préciser les types d'IA envisagés (généraliste, agents autonomes) et les risques associés (biais, dépendance).

Souveraineté Alimentaire

La proposition contribue activement à la souveraineté alimentaire par le renforcement des partenariats locaux et la sécurisation des approvisionnements. L'objectif chiffré d'augmentation de l'approvisionnement local est pertinent. La contractualisation pluriannuelle est un levier clé de la loi EGAlim pour la résilience. La PME s'inscrit dans une logique de valorisation des filières régionales, ce qui est essentiel pour la résilience territoriale.

Points forts :

- ! Renforcement des partenariats avec des producteurs locaux de plantes aromatiques en Nouvelle-Aquitaine
- ! Contrats pluriannuels pour sécuriser les approvisionnements et soutenir l'économie territoriale
- ! Objectif chiffré d'augmentation de 15% de l'approvisionnement local d'ici 2029

Points à améliorer :

- ! Explorer la diversification des sources d'approvisionnement (pas seulement locales) pour renforcer la résilience face aux aléas climatiques ou économiques
- ! Préciser comment la PME s'assure de la qualité et des pratiques durables (ex: agroécologie, bio) de ses producteurs locaux partenaires.

Points de réflexion à approfondir

1. Comment KASNASS envisage-t-elle d'intégrer les 7 questions centrales de l'ISO 26000 dans sa gouvernance RSE, au-delà du comité RSE?
2. Quels sont les indicateurs GRI spécifiques (ex: GRI 303 sur l'eau, GRI 304 sur la biodiversité) que KASNASS prévoit de suivre pour son reporting?
3. Comment la PME compte-t-elle évaluer et réduire l'empreinte carbone de ses outils numériques et de l'IA (méthode GreenIT)?
4. Au-delà des contrats pluriannuels, quelles autres mesures de résilience de la chaîne d'approvisionnement sont envisagées (ex: stocks stratégiques, mutualisation)?
5. La PME a-t-elle envisagé une certification (ex: B Corp, PME+ ou ISO 14001) pour valoriser sa démarche RSE auprès des consommateurs et partenaires?

Recommandations concrètes

- Formaliser un plan d'actions détaillé pour la gestion de l'eau et la protection de la biodiversité, incluant des objectifs chiffrés et des indicateurs de suivi spécifiques (ex: GRI 303 et 304).
- Réaliser un audit de l'empreinte carbone numérique de l'entreprise et intégrer des principes de frugalité digitale (ex: Edge AI, choix de Green Cloud) dans le déploiement des outils IA et e-commerce.
- Envisager une certification environnementale (ISO 14001) ou RSE (B Corp, PME+) pour structurer la démarche et renforcer la crédibilité des engagements.
- Établir une cartographie des risques liés à la chaîne d'approvisionnement et diversifier les sources pour renforcer la résilience, au-delà de l'approvisionnement local.
- Intégrer une analyse de double matérialité (impact et financière) pour affiner le rapport GRI et anticiper pleinement les exigences CSRD/ESRS.

Risques & Non-conformités identifiés

- Risque de "greenwashing" si la communication RSE n'est pas constamment appuyée par des données vérifiées et auditées par un tiers indépendant, malgré l'intention affichée.
- Risque de dépendance technologique et de biais si les outils d'IA ne sont pas choisis et entraînés avec rigueur.
- Risque d'échec de la traçabilité blockchain si l'écosystème de fournisseurs n'est pas suffisamment mature ou coopératif.
- Risque de non-conformité future si les seuils de la CSRD sont abaissés pour les PME ou si l'Omnibus Package CSRD modifie significativement les exigences.
- Risque de sous-estimation de l'empreinte carbone réelle du numérique si la sobriété digitale n'est pas une priorité transversale.

Prochains pas recommandés

- Désigner un chef de projet RSE interne et formaliser la feuille de route détaillée du plan d'action sur 3 ans avec des jalons précis.
- Lancer l'étude de faisabilité blockchain et l'audit de l'empreinte carbone numérique en parallèle.
- Mettre en place le comité RSE et définir les indicateurs clés de performance (KPI) alignés sur les GRI Standards.
- Engager des discussions avec les producteurs locaux pour formaliser les contrats pluriannuels et évaluer leurs pratiques durables.
- Réaliser le bilan carbone complet (scopes 1, 2, 3) comme première étape concrète du pilier environnemental.

Sources à consulter

ADEME — Pour la méthodologie du bilan carbone et la valorisation des déchets.
[ademe.fr](https://www.ademe.fr)

GRI Standards — Référentiel pour le reporting extra-financier et la double matérialité.
[globalreporting.org](https://www.globalreporting.org)

EUR-Lex — Pour les directives CSRD et Green Claims.
eur-lex.europa.eu

GreenIT.fr — Pour l'empreinte carbone numérique et la sobriété digitale.

greenit.fr

FAO — Pour la définition de la souveraineté alimentaire et les enjeux agricoles.

fao.org

